RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DE LA CoPLER

EXERCICE 2025

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2025 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 3

Organisation administrative du service 3
Estimation du nombre d'abonnement et de la population desservie par le service assainissement collectif 4
Linéaires de réseaux 4
Volume facturé 4
Ouvrage d'épuration des eaux usées....4
Quantité de boue produite par les ouvrages....5
Règlement de service....5

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 5

Fixation des tarifs en vigueur....5
Recettes d'exploitation 6

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 7

Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif 7
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux....7

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENT DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 8

Travaux engagés au cours de l'exercice....8
Etat de la dette 8
Amortissements réalisés....8
Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service....8
Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice....8

ACTION DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISE DANS LE DOMAINE DE L'EAU 8

Abandon des créances ou versement à un fond de solidarité.... 8
Opération de coopération décentralisé.... 9

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS 9

■ Organisation administrative du service

La CoPLER regroupe les communes de Chirassimont, Cordelle, Croizet sur Gand, Fourneaux, Lay, Machézal, Neaux, Neulise, Pradines, Régny, St Cyr de Favières, St Just la Pendue, St Priest la Roche, St Symphorien de Lay, St Victor sur Rhins et Vendranges.

En assainissement collectif, la CoPLER intervient uniquement sur les zones d'activités des Jacquins située sur la commune de Neulise. Le service est géré en régie.

Il n'existe pas de CCSPL



■ Estimation du nombre d'abonnement et de la population desservie par le service assainissement collectif

15 entreprises correspondant à 14 abonnements sont desservies par le service d'assainissement collectif soit environ 200 salariés et un abonnement de déversement exceptionnel.

■ Autorisation de déversement d'effluents industriels

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du code de la santé publique est de 1 au 31/12/2022 pour un déversement exceptionnel en cas d'urgence

■ Linéaires de réseaux

Lineaire de réseau	km
Unitaire	0
Séparatif	1,50 + 0,60

Ouvrage permettant le déversement en milieu naturel : 2 déversoirs d'orage situé au niveau des stations.

■ Volume facturé

Année	2022	2023	2024	2025	Variation
Volume facturé en m3	1278	1224	1294	1353	59

■ Ouvrage d'épuration des eaux usées

Jacquins Est :

Type de traitement	Filtre planté de roseaux		
Année de construction	2012		
Capacité de production	500 EH		
Milieu récepteur du rejet	Ruisseau Le Signaubert		
			Rendement
Prescription de rejet	DBO5	<31mg/L	90%
	DCO	<90mg/L	90%
	MES	<30mg/L	95%
	NTK	<23mg/L	70%

Jacquins Ouest :

Type de traitement	Filtre planté de roseaux
Année de construction	2018
Capacité de production	150 EH
Milieu récepteur du rejet	Ruisseau Le Coup

■ Quantité de boue produite par les ouvrages

Les ouvrages de filtres plantés ne produisent pas de boue.

■ Règlement de service

La collectivité n'a pas établi de règlement du service conformément à l'article L2224-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

■ Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité. Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Les tarifs sont fixés par délibération du 20 juin 2019.

La taxe de raccordement a été fixée par délibération du 04 avril 2013

TARIFS 2025

Taxe de raccordement	2 140 €
Part fixe	50€/an
Redevance Assainissement	2,12€/m3

Les délibérations indiquées sont annexées au présent rapport ainsi qu'un modèle de facture.
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service n'est pas assujetti à la TVA.

CoCom du Pays entre Loire et Rhône
(COPLER)
6 rue de la Tête Noire
B.P. 15
42470 ST SYMPHORIEN DE LAY
04 77 62 77 62
04 77 62 77 63

Entreprise
PARC D'ACTIVITES LES JACQUINS
42590 NEULISE

FACTURE
Assainissement Collectif

Objet : **Redevance Assainissement Collectif**

Lieu du compteur d'eau : **PARC D'ACTIVITES LES JACQUINS 42590 NEULISE**

n° Abonné : **9999**

IMPUTATION BUDGETAIRE	REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE (RELEVE EN m³)	PRIX UNITAIRE (En TTC)	PRIX TOTAL (En Euros)
2014		2ème semestre 2013	7476	2,12	15 849,12
			TOTAL		15 849,12

Règlement à :

Trésorerie de St Symphorien de Lay : Code banque 30001 – code guichet 00688 –
n° compte F4230000000 – clé RIB 54
Trésor Public de St Symphorien de Lay – RN7 – 42470 ST SYMPHORIEN DE LAY – Tél. : 04.77.64.75.31
Ouvert du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 et le Vendredi de 8h30 à 12h00

✂----------

Partie à découper et à joindre avec votre règlement

Facture Assainissement Collectif		
Budget : 2014	Commune de : NEULISE	ENTREPRISE
Date de facturation : 07/04/2014		N° Abonné : 9999
Montant : 15 849,12 € TTC		Payable à réception

■ Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2025 : 12 920 €

Total des recettes de raccordement au 31/12/2025 : 0 €

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

■ Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif

Pour l'année 2025 le taux de desserte est de 100 % des 14 abonnés potentiels

■ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

nb de points		Exercice 2025
0	pas de plan du réseau ou plan couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de collecte	/
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte	10
10	mise à jour du plan au moins annuelle	/
Les 20 points si dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivant.		
10	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériaux, année approximative de pose)	/
10	Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	/
10	Localisation et description de tous les ouvrages annexes (poste de relèvement, déversoirs…)	/
10	Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (entre 2 regards de visites)	/
10	Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuelle d'enquête et d'osculation du réseau	/
10	Localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	/
10	Existence d'un plan pluriannuelle de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	/

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est de 10 pour l'exercice 2025

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENT DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

■ Travaux engagés au cours de l'exercice

Néant

■ Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	149 943 €	136 312 €	122 681 €	109 050 €

■ Amortissements réalisés

	2022	2023	2024	2025
Montant de la dotation aux amortissements	7 956 €	7 956 €	7 956 €	7 956 €

■ Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Néant

■ Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Néant

ACTION DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

■ Abandon de créances ou versement à un fond de solidarité

Néant

■ Opération de coopération décentralisé

Néant

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

	Indicateurs descriptifs des services	Valeur 2024	Valeur 2025
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	160	160
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	/	/
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,12€/M3	2,12€/m3
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100	100
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	60	60
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	/	/
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	/	/
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	/	/
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	/	/
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	/	/

Pour toute information complémentaire :

Mme Hélène MONCORGER

hmoncorger@copler.fr

☎ 04 77 62 77 62

✆06 76 72 90 69

Le rapport est consultable sur www.copler.fr